

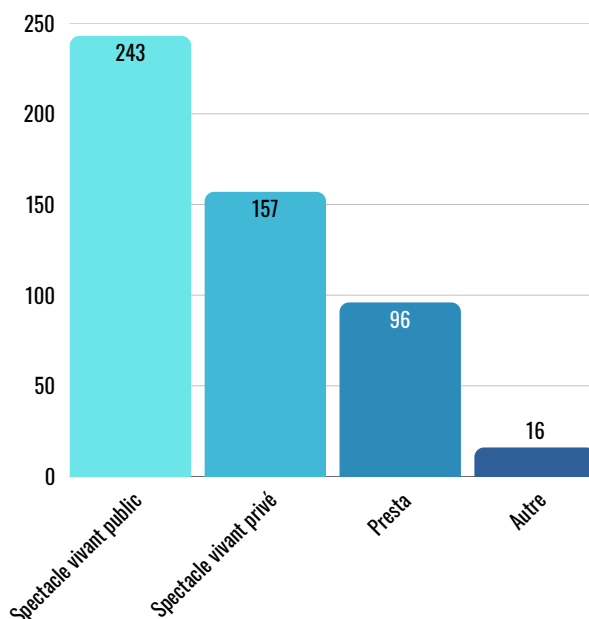
Conditions d'emploi des salarié·es intermittent·es du spectacle

Sur la base d'un sondage SYNPTAC-CGT,
effectué auprès de 280 salarié·es intermittent·es du spectacle, courant avril 2025.

Secteurs d'activité

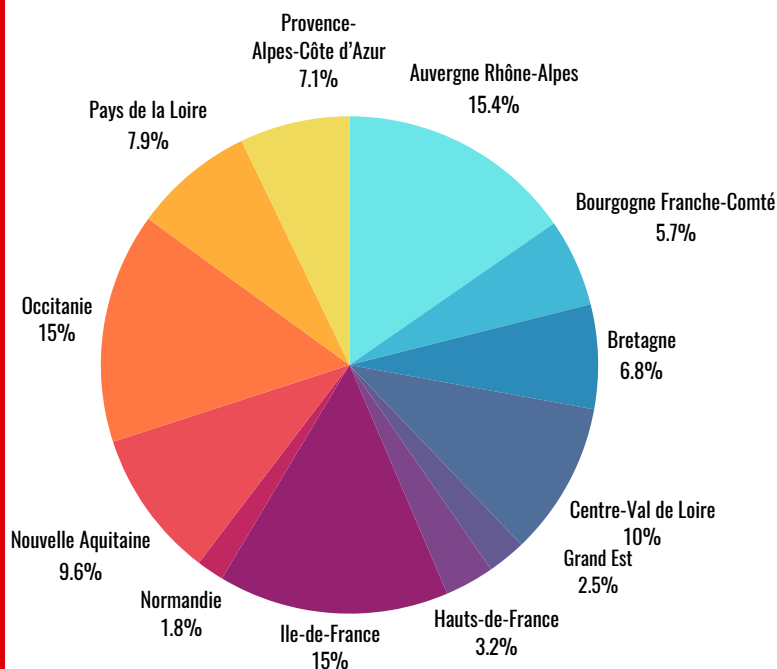
Autre*

- Cirque : 1
- Audiovisuel : 3
- Radio : 1
- Studio, mastering, mixage : 3
- Educatif et social : 1
- Événementiel : 1
- Peinture (tableaux) : 1
- Télévision : 1
- Architecture : 1
- Captation sonore : 1
- Compagnie : 1
- Formation professionnelle : 1



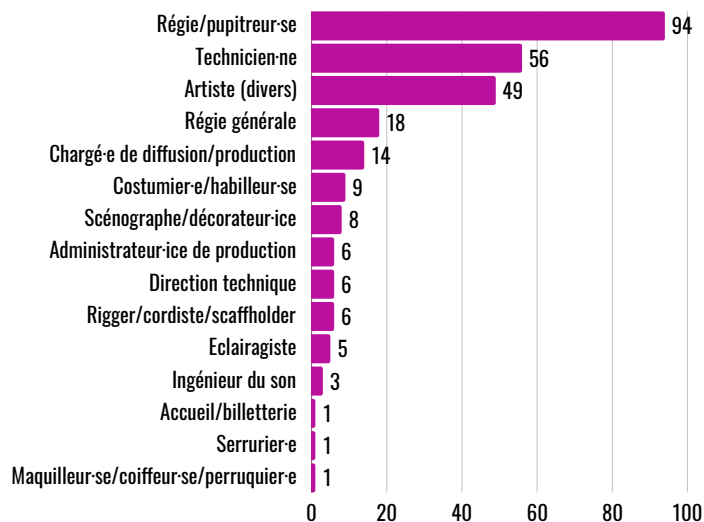
* Le questionnaire offrait plusieurs choix possibles. La case "Autre" a toujours été cochée en complément de l'un des trois autres choix.

Régions



Les régions où les coupes budgétaires ont été les plus drastiques figurent en tête par le nombre de réponses au questionnaire.

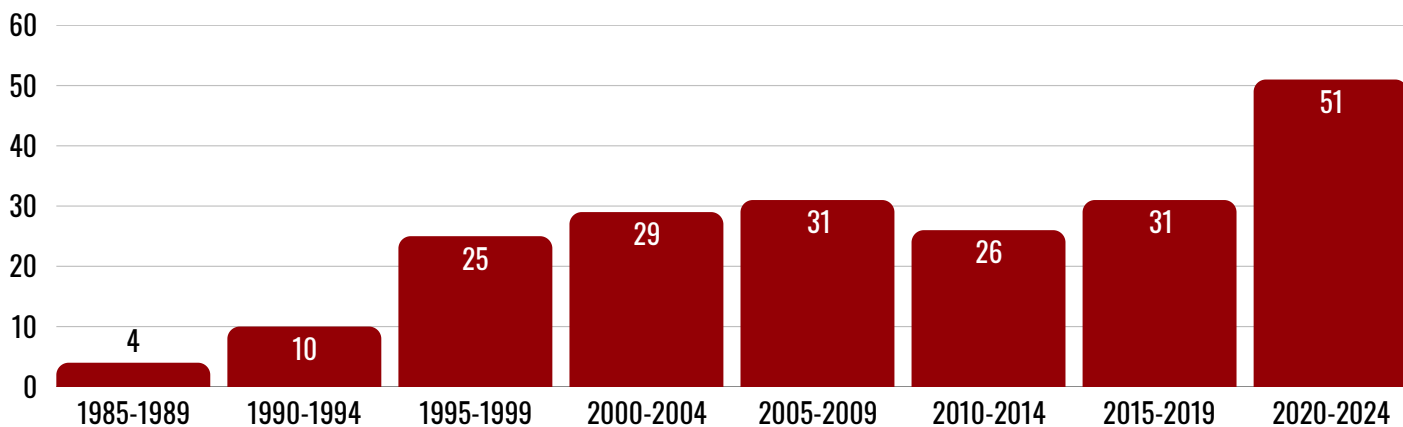
Métiers



Plus de 90% des personnes ayant répondu au questionnaire travaillent dans la technique, contre un peu moins de 9% dans l'administration. Le personnel d'accueil est sous représenté. Cela s'explique par le volume d'emploi technique chez les salarié·es intermittent·es.

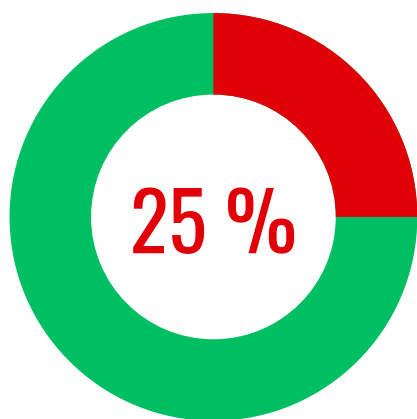
Pour les besoins de l'étude, nous avons sorti par la suite les réponses de nos camarades artistes, pour nous concentrer sur les résultats relatifs à l'annexe VIII.

Ancienneté dans l'intermittence

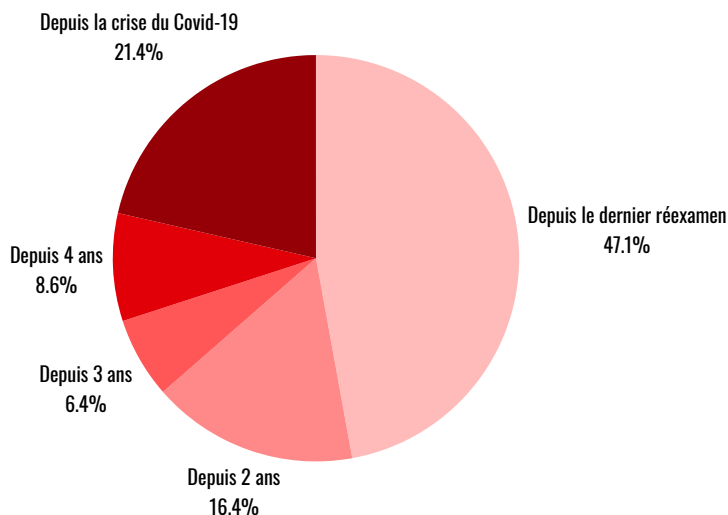


Plus d'un quart des personnes qui ont répondu sont intermittent-es du spectacle depuis moins de 5 ans et près de 40% le sont depuis 10 ans.

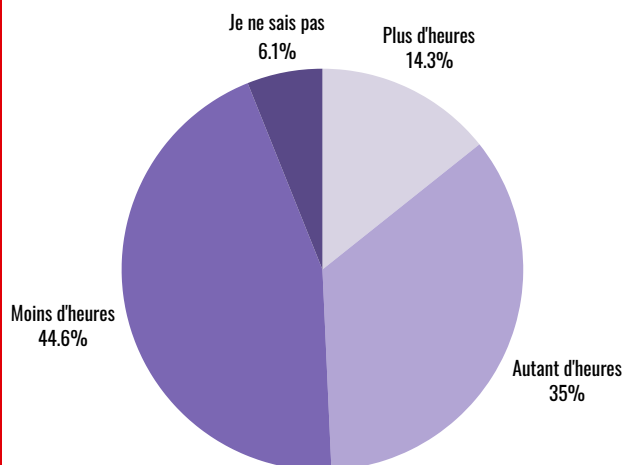
Analyse des données



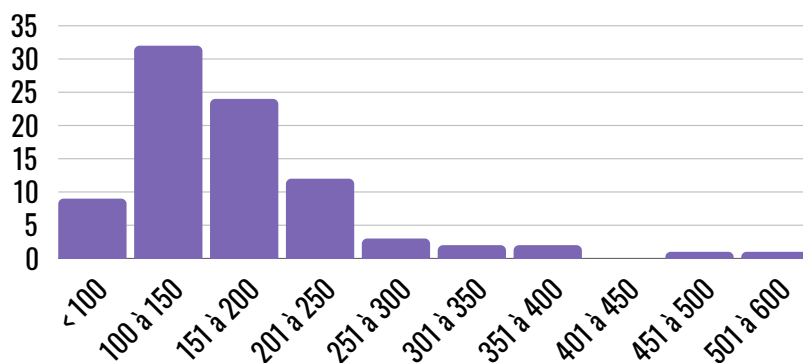
Parmi les personnes qui ont répondu au questionnaire, 1 personne sur 4 annonce avoir eu des difficultés à déposer le nombre d'heures requis, lors du dernier réexamen de droit.



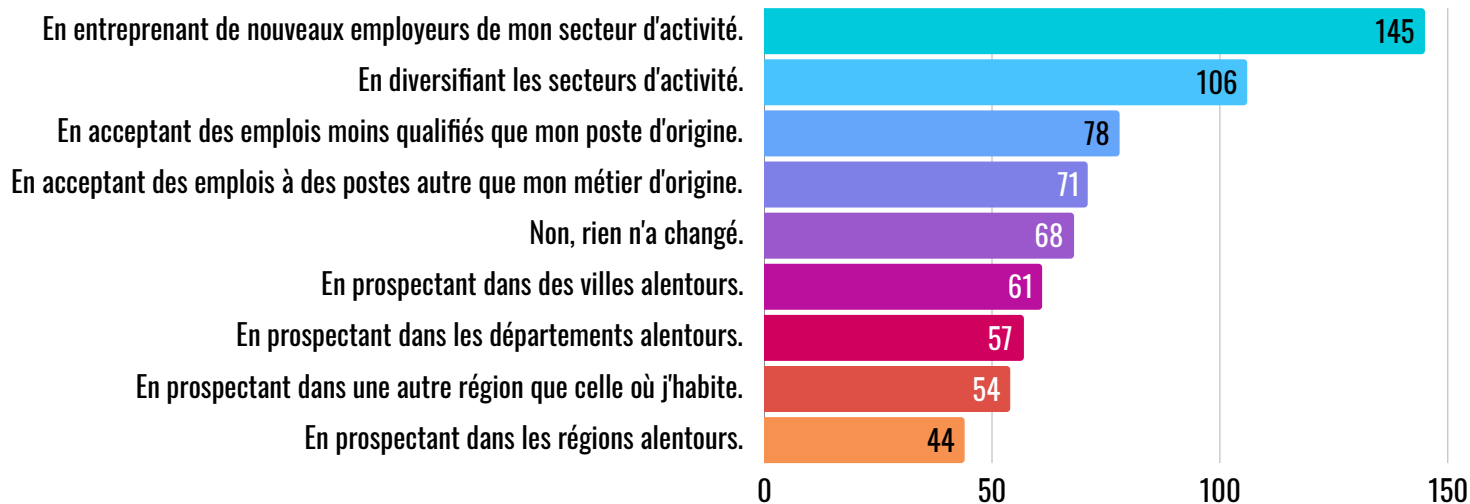
Plus de la moitié des personnes ayant eu des difficultés lors du dernier réexamen de droits annonce faire face à des difficultés depuis plusieurs années.



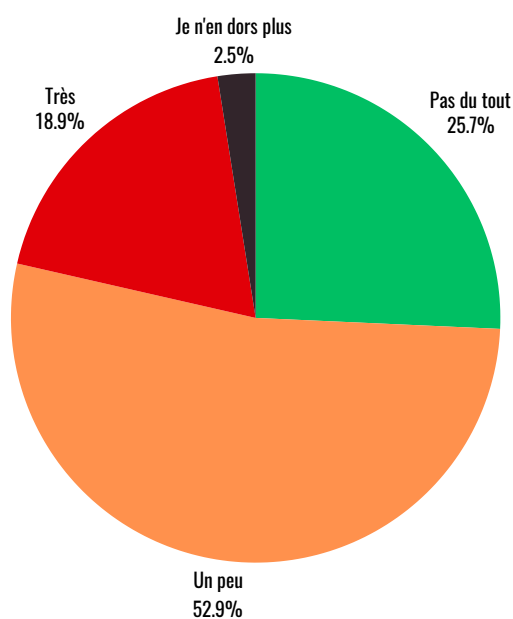
Par rapport à l'année précédente, près de la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire signale une baisse de leur volume d'activité.



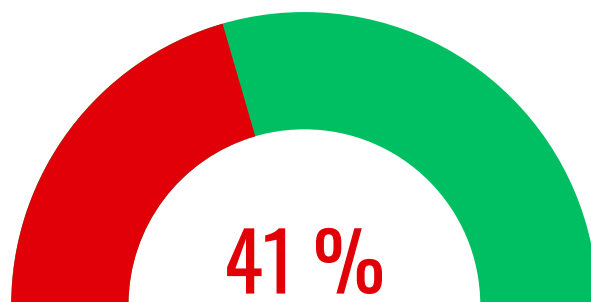
Plus des ¾ de ces personnes constatent avoir perdu entre 100 et 250 heures de travail en comparaison avec la précédente ouverture de droits.



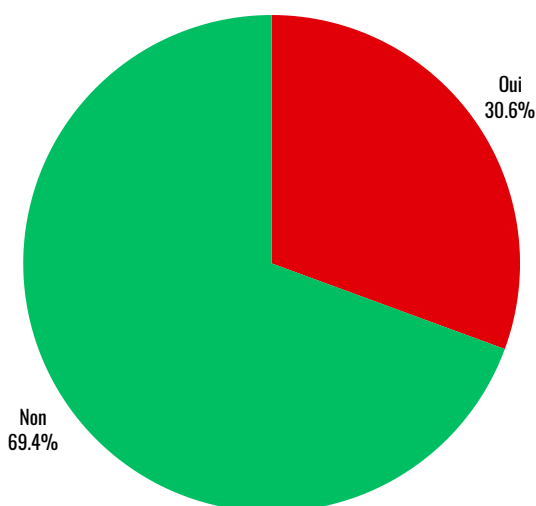
Pour tenter de palier à ce manque d'heures, 1 salarié-e intermittent-e sur 4 est allé-e entreprendre d'autres employeurs de son secteur d'activité. Fait notable, une mobilité accrue pour trouver du travail : plus de 30% ont élargi leur champ géographique. Une autre donnée importante est le fait d'accepter des emplois moins qualifiés pour garder son volume d'heures.



Quant à la sérénité des salarié-es intermittent-es à propos de leur avenir professionnel, près de 75% des personnes expriment une forme d'inquiétude et plus de 20% déclarent des niveaux élevés d'inquiétude concernant leur capacité à cumuler assez d'heures.



Disent avoir subi la pression de certains employeurs pour revoir leur rémunération à la baisse.



Parmi les personnes qui témoignent d'une forme d'inquiétude face à leur avenir professionnel, ou qui ont subi des pressions ou du faire face à des difficultés, plus de 30% pensent à une reconversion à plus ou moins long terme.

Plus d'une centaine de commentaires reflètent des préoccupations, mais aussi parfois un attachement fort à nos métiers et à la culture en général. Voici les différentes thématiques des contributions :

Précarité et Insécurité financière :

- L'envie de trouver un emploi fixe est souvent envisagé par plusieurs salarié-es, car la précarité de l'intermittence est devenue trop pesante.
- Plusieurs font le constat que les salaires stagnent depuis des années, alors que le coût de la vie augmente, créant un déséquilibre financier (le rapport salaires/indemnités remettant en question la viabilité de leur avenir dans l'intermittence).
- Beaucoup signalent une baisse du nombre d'heures travaillées et d'opportunités, avec des employeurs de plus en plus réticents à embaucher.

Conditions de travail :

- De plus en plus de tâches sont demandées, sans rémunération supplémentaire.
- Charge de travail accrue, avec des journées allongées et une pression supplémentaire sans reconnaissance.

Aspirations et Résilience

- Malgré les difficultés, beaucoup demeurent passionné-es par leur métier et cherchent des solutions pour maintenir leur activité dans le secteur.
- Une solidarité interne est observée, avec des initiatives visant à protéger les droits des salarié-es intermittent-es et à soutenir les collègues.
- Certain-es expriment le souhait de voir des changements structurels dans le milieu pour mieux respecter et valoriser le travail de chacun-e.

Impact persistant de la COVID-19 :

- Des annulations d'événements et festivals ont entraîné une perte significative d'heures, contribuant à une insécurité accrue.
- Les réflexes de réduction des coûts persistent, même après la pandémie, exacerbant les problèmes déjà existants.

Difficultés de reconversion :

- Plusieurs salarié-es intermittent-es envisagent une reconversion professionnelle face à l'incertitude et à la baisse du nombre de projets.
- Le secteur est perçu comme de plus en plus fermé, rendant difficile l'entrée de nouveaux et nouvelles technicien-nes, surtout pour celles et ceux qui n'ont aucun réseau.

Constatations finales

- Les témoignages révèlent une tendance inquiétante vers une dégradation des conditions de travail et une chute du nombre de projets.
- Il y a un besoin urgent d'actions concrètes, tant au niveau des employeurs que des politiques publiques, pour soutenir la pérennité du secteur du spectacle vivant en France.

Conclusion

Les commentaires illustrent un secteur professionnel en crise, où l'espoir d'un renouveau doit s'accompagner d'une prise de conscience collective et d'une action concertée pour rétablir l'équilibre entre passion artistique et viabilité financière.

Vous nous l'avez écrit...

"Pas d'augmentation de la plupart des salaires depuis plus de 10 ans. Avec l'inflation, ça se fait sentir. Moins de spectacle que les années précédentes, là où je bossais habituellement et des compagnies de théâtre qui ont mis la clé sous la porte."

"Depuis fin de Covid, augmentation ressentie de la charge de travail et raccourcissement des délais..."

Mise en danger du spectacle (pannes fréquentes), du personnel et plus de stress aboutissant à des burn out.

"En vue des diplômes, formations, habilitations, expériences, je suis très déçu de devoir quitter le métier. Les comportements des employeurs sont irrespectueux, je ne suis plus en phase avec les valeurs !"

"La régie plateau est un métier en voie de disparition. Toutes les petites compagnies ne font plus de décor..."

"Je suis atteinte d'une maladie chronique. ALD refusée, pas de RQTH. La flexibilité de l'intermittence est mon seul moyen de survie. L'endométriose me coûte, mes économies ont fondu."

"Des conditions de travail qui se dégradent, en particulier dans les petits théâtres subventionnés de banlieue, moins de personnel pour les mêmes missions, emplois du temps serrés, programmations à la baisse et spectacles légers."

"C'est un licenciement massif qui ne dit pas son nom."

"Les productions se font avec moins de personnel, car on utilise massivement des systèmes techniques autonomes : plus qu'un régisseur, et aussi moins de techniciens pour l'accueil. Il est plus simple d'investir dans du matériel que dans l'humain."

"J'envisage de revoir ma qualité de vie actuelle (changement de logement pour quelque chose de moins cher, en collocation par exemple) et peut-être de trouver un emploi d'appoint pour compléter financièrement mes fins de mois qui peuvent être compliquées."

"On me propose beaucoup de permittance, ou de devenir auto-entrepreneuse avec rémunération au résultat et pas au temps de travail passé."

"Pour la première année, après presque 30 ans d'intermittence, je réfléchis à une reconversion professionnelle."

"Des roads qui font le boulot de techniciens, des techniciens qui font le boulot de régisseur et des régisseurs qui font le boulot de chef de chantier... tout une hiérarchie qui se dégrade, pour que le chargé d'affaire garde son client."

"C'est fatigant de devoir se battre sur chaque chantier, chaque contrat pour gagner correctement sa vie."

"Être une femme de bientôt 50 ans n'aide pas. Le sexisme dans la prestation privée s'est accentué."

"Pas d'effort du côté de la plupart des employeurs : toujours des tarifs à la baisse qui ne bougent pas depuis l'inflation."

"J'ai perdu mon emploi sur une tournée, à cause des coupes budgétaires dans la culture. La production a décidé de réduire les effectifs. A cause de cela, j'ai perdu 240h."

"Les programmeurs veulent être sûrs de vendre, ils ne prennent plus de risque artistique."

"Le coup de grâce étant la saignée budgétaire de l'infâme Morançais..."

"Vu la période, on nous fait clairement comprendre qu'en cas de refus ou de protestation, on se passera de nous la prochaine fois."

"La tendance aujourd'hui est de payer un administrateur·ice au niveau d'un·e chargé·e de production ou d'un·e attaché·e de production, tout en exigeant qu'i·elles assument seul·es la responsabilité et le stress du fonctionnement de la compagnie. On est payé comme des agent·es de maîtrise avec les responsabilités de cadre, sans aucun avantage social."

SYNPTAC-CGT

3 rue du Château-d'Eau - 75.010 Paris

SYNPTAC-CGT.COM

synptac@synptac-cgt.com

01 42 08 79 03

Le syndicat national des personnels technique, administratif et d'accueil du spectacle vivant et de la prestation technique

Syndicat National
des Professionnel·les du Théâtre
et des Activités Culturelles

Synptac
cgt